



Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en Chinonais

N° 2024- 15

Extrait de la déclaration Dignitas Infinita du 02 avril 2024

Bien qu'il existe aujourd'hui un consensus assez général sur l'importance et la portée normative de la dignité et de la valeur unique et transcendante de tout être humain, l'expression "dignité de la personne humaine" risque souvent de se prêter à de nombreuses significations et donc à d'éventuels malentendus et « contradictions qui conduisent à se demander si l'égalité de dignité de tous les êtres humains [...] est véritablement reconnue, respectée, protégée et promue en toute circonstance ». Tout cela nous amène à reconnaître la possibilité d'une quadruple distinction du concept de dignité : *dignité ontologique*, *dignité morale*, *dignité sociale* et enfin *dignité existentielle*. Le sens le plus important est celui de la *dignité ontologique* qui concerne la personne en tant que telle par le simple fait d'exister et d'être voulue, créée et aimée par Dieu. Cette dignité ne peut jamais être effacée et reste valable au-delà de toutes les circonstances dans lesquelles les individus peuvent se trouver. Quand on parle de *dignité morale*, on se réfère plutôt à l'exercice de la liberté de la créature humaine. Celle-ci, bien que dotée d'une conscience, reste toujours ouverte à la possibilité d'agir contre elle-même. Ce faisant, l'être humain adopte un comportement "indigne" de sa nature de créature aimée de Dieu et appelée à aimer autrui. Mais cette possibilité existe. Et ce n'est pas tout. L'histoire témoigne que l'exercice de la liberté contre la loi de l'amour révélée par l'Évangile peut atteindre des sommets incalculables dans le mal infligé à autrui. Lorsque cela se produit, on se trouve face à des personnes qui semblent avoir perdu toute trace d'humanité, toute trace de dignité. À cet égard, la distinction introduite ici nous aide à discerner précisément entre l'aspect de la dignité morale qui peut effectivement être "perdue" et l'aspect de la dignité ontologique qui ne peut jamais être annulée. Et c'est précisément à cause de cette dernière que l'on doit travailler de toutes ses forces pour que tous ceux qui ont fait le mal se repentent et se convertissent.

Horaires des messes du 14 au 21 avril 2024

Dimanche 14 avril 3 ^{ème} Dimanche de Pâques	Sam : 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>St Germain/Vienne</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Lundi 15 avril	11h00	<i>St Louans</i>
Mardi 16 avril	08h30 09h30 18h00	<i>St Etienne Chinon (grégorien)</i> <i>St Louans</i> <i>Marçay</i>
Mercredi 17 avril	11h30 18h30	<i>St Etienne Chinon</i> <i>St Louans</i>
Jeudi 18 avril	08h30 18h00	<i>St Louans</i> <i>Avoine</i>
Vendredi 19 avril	17h00 18h30	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Samedi 20 avril	09h30 12h00	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Dimanche 21 avril 4 ^{ème} Dimanche de Pâques	Sam : 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Beaumont en Véron</i> <i>St Etienne Chinon</i>

Intentions de Messe

St Maurice : Raymonde JANIN (†) et sa famille

St Etienne : En action de grâce pour le baptême de Zacharie, pour les âmes de Samuel et Caroline (†) ; Bernard dit « Bon Papa » (†)

St Germain/Vienne : pour Hugues

Défunts de la semaine

10/04 : Pierre LÉANDRI, à Beaumont en Véron

10/04 : Denise BERGÉ, à Beaumont en Véron

11/04 : Didier DEFORGES, à Rivière

Baptêmes

20/04 : Coline BEAUVILAIN METAYER, à Rivière, 10h30

Mariages

20/04 : Aldric de MASFRAND et Priscille ERULIN, à St Etienne de Chinon, 15h00

Offices de la communauté

<i>Adoration</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Dimanche</i>
	17h30 Marçay	17h30 Avoine	17h30 St Etienne	17h30 St Etienne

Autres offices :

- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 18h00 vêpres à St Etienne

Agenda

13 avril : confirmation collégiens, rencontre avec l'évêque à église St Symphorien (Tours) de 9h-18h, prévoir pique-nique

13 avril : soirée ciné-débat organisé par les AFC, à l'île Bouchard (cf 4^{ème} page)

14 avril : Préparation 1^{ère} communion, salle Ste Thérèse, 09h30-10h45

14 avril : Repas solidaire paroissial ouvert à tous (chacun amène pour mettre sur un buffet), 12h45

18 avril : Catéchisme fondamental à partir du Youcat, 20h30 salle Ste Thérèse

18 avril : Les piliers de la doctrine sociale de l'Eglise, 20h30 salle Ste Thérèse

20-21 avril : présence de 4 séminaristes de la Communauté pour le week-end du Bon Pasteur (dimanche des vocations)

21 avril : catéchuménat jeune et adulte, salle Ste Thérèse, 09h30-10h45

25 avril : soirée louanges au Prieuré Saint Louans, de 20h15 à 21h30

26 avril : prières des malades, St Louans, 19h30

WEEK-END du BON PASTEUR

20/21 avril 2024

Le week-end du 20 / 21 avril prochain, traditionnellement appelé dimanche du Bon Pasteur, et consacré à la prière pour les vocations, nous aurons la joie d'accueillir parmi nous 4 séminaristes de la Communauté.

Ils sont présents pour vivre la vie de la paroisse et témoigner de la joie de la vocation (sacerdotale en particulier). Ils évoqueront également la vie au séminaire à Evron.

Voici le programme où nous vous espérons nombreux (la prière pour les vocations est un des éléments majeurs de nos demandes au Seigneur).

Vendredi 19 avril :

- 18h30 : messe à St Etienne de Chinon
- 19h00 : vêpres puis répartition dans les familles d'accueils

Samedi 20 avril :

- 10h00 : chapelet avec les enfants à St Louans
- 12h00 : messe à St Etienne de Chinon
- 12h30 : apéritif et repas partagé à la salle Ste Thérèse
- 14h30 : témoignage sur la vocation
- 15h30 : vie au séminaire
- 16h30 : marche vers ND de Rivière (facile et carrossable pour tous)
- 18h00 : Temps de prière pour les vocations et vêpres à Rivière
- 19h00 : retour dans les familles d'accueils

Dimanche 21 avril :

- 8h30 : Laudes à St Etienne de Chinon
- 9h30 : Intervention auprès des catéchumènes, recommençant et néophytes
- 11h00 : Messe à St Etienne de Chinon
- 12h30 : Apéritif paroissial dans les salles de Ste Thérèse
- Vie communautaire l'après midi
- 17h00 : Adoration
- 17h30 : 2^{ème} vêpres du dimanche à St Etienne

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com